

Les **ECHOS** de **CHANTELOUP**

Nouvelle association **Marche avec les loups**

P.14



Le budget communal

P.10

Vide-grenier le 1^{er} mai

P.14

Conseil municipal



Patrick Thélohan
Le Maire

Président des commissions
Budget et Finances,
et Personnel communal.
Appels d'offres et adjudications
Président du CCAS

Les 4 adjoints



Patrick LALANDE

1^{er} adjoint

Président de la
commission Bâtiments
communaux - Urbanisme



Véronique DÉTRICHÉ

2^{ème} adjointe

Présidente de la
commission
Communication
Vice Présidente du CCAS



Florence LANGOUËT

3^{ème} adjointe

Présidente de la
commission Voirie
Assainissement - Environnement
Référente sécurité routière



Sylvie BOURGES

4^{ème} adjointe

Présidente de la
commission
Vie scolaire - Associations

Les 10 conseillers municipaux, et les commissions auxquelles ils appartiennent.



Arnaud CHEVALIER

Bâtiments communaux
Urbanisme - Vie scolaire
Associations
Communication
Référent bibliothèque
municipale



Esteban DORMEAU

Bâtiments communaux
Urbanisme - Voirie
Assainissement - Environnement
Personnel communal
Cantine scolaire
Membre du CCAS
Appels d'offres
et adjudications



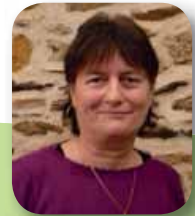
Christine GOUZIEU

Communication
Personnel communal
Voirie - Assainissement
Référente éolien
Référente hygiène et
sécurité du personnel
Membre du CCAS



Emmanuelle LE DORZE

Vie scolaire
Associations
Communication
Personnel communal
Membre du CCAS



Jacqueline LEVACHER

Budget et Finances
Personnel communal



Bruno MALLET

Budget et Finances
Voirie - Assainissement
Environnement
Appels d'offres
et adjudications



Sébastien NICOLAS

Vie scolaire - Associations
Communication
Membre du CCAS



Charles PAIZÉE

Bâtiments communaux
Urbanisme
Voirie - Assainissement
Environnement



Hubert PLOTEAU

Budget et Finances
Voirie - Assainissement
Environnement



Jean-Claude RENAULT

Bâtiments communaux
Urbanisme
Voirie - Assainissement
Environnement

Vie municipale

Edito



En début d'année, je vous avais présenté les travaux que nous comptons réaliser en 2010, je ne rappellerai ici que les principaux :

- Réfection de la couverture et du bardage de la salle des sports (325 000€ TTC)
- 2^{ème} tranche d'effacement de réseaux sur la rue du Fresche et la fin de la rue du Vieux Bourg (218 000€ TTC)
- Réfection de la toiture de l'école maternelle (38 000 € TTC)

Même si pour ces travaux, nous obtenons des subventions du Conseil Général dans le cadre des Contrats de Territoire, du Syndicat d'Énergie d'Ille et Vilaine et peut-être de l'Etat, une grosse partie des dépenses reste néanmoins à la charge de la commune. Dans le même temps, les dotations, en particuliers de l'Etat, stagnent, voire régressent. Nous avons donc décidé d'augmenter les taux des impôts locaux pour ne pas avoir trop recours à l'emprunt. J'ajouterais que nous restons, avec ces taux augmentés, parmi les communes les moins « chères » de notre Communauté de Communes (voir dossier budget).

Nous continuerons aussi notre politique de maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Je voudrais aussi vous parler du contrat d'objectifs que nous menons avec le Conseil Général et la participation du Conseil Régional. Cette étude est réalisée avec la Cabinet d'architectes-urbanistes Univers, nous travaillons sur l'aménagement et les équipements dont la commune aurait besoin dans les années à venir. Nous vous présenterons ces propositions lors d'une réunion publique le 27 avril.

Patrick Thélohan, Maire

Exposition des archives départementales :

la mémoire de Chanteloup
du 15 juin au 15 juillet



À partir du travail de classement des archives communales effectué à l'automne, le services des Archives Départementales organise une exposition relatant l'histoire de Chanteloup : la séparation du Petit Fougeray en 1936, l'évolution de la population, ses métiers, la toponymie des villages et cours d'eau...

Si vous avez des photos anciennes, des cartes postales de Chanteloup pour illustrer cette exposition, merci de contacter Annick Lunel (02 99 44 05 19) ou la mairie. Les documents prêtés ne seront pas exposés mais ils seront numérisés et restitués très vite à leurs propriétaires par le service des Archives Départementales.

- **Lieu** : en mairie, salle du conseil.
- **Horaires d'ouvertures** : identiques à l'ouverture de la mairie.

Action des commissions

Vie scolaire et vie associative

Coté vie scolaire, la cantine accueille de plus en plus d'enfants. Cette année elle sert 180 repas et nous pensons atteindre les 200 au cours de l'année scolaire prochaine. Nous avons acheté de nouveaux mobiliers pour occuper au mieux l'espace. Toutefois, la coupure actuelle du midi est trop courte pour gérer sereinement les 2 services de repas consécutifs et les arrivées et départs des enfants. Les horaires

de l'école étant sous la responsabilité du maire, nous avons donc entrepris de travailler sur ce sujet avec une commission composée de parents, enseignants, membres du conseil. Le personnel municipal est aussi consulté. Les enseignants ne souhaitent pas que l'école débute à 8h30 comme cela a été proposé et les parents ne souhaitent pas que les enfants restent plus longtemps dans la cour le midi. Néanmoins la discussion se poursuit et nous tiendrons informés tous les acteurs.

Vie municipale

La commission cantine s'est réunie le 5 mars pour sa réunion trimestrielle. Nous avons décidé de travailler sur l'équilibre des menus. Le prochain rendez-vous est fixé au 4 juin, nous revisiterons le règlement pour préparer la rentrée.

En décembre, le conseil général a choisi Crevin pour bâtir un nouveau collège, nous nous en félicitons et continuons nos efforts pour obtenir le rattachement de Chanteloup.



Côté enfance, en réponse à la demande de la municipalité de Bourgarré de participer pour 12000€ annuels au frais de fonctionnement de son centre de loisirs pour une trentaine d'enfants de Chanteloup, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite et s'est rapproché de Crevin pour offrir une alternative aux parents de Chanteloup. Le principe est acté pour le mercredi et les petites vacances.



Côté vie associative, la commission a travaillé pour la préparation du vote des subventions, elle a rencontré certaines des associations pour l'étude de leur dossier.

Sylvie Bourges

Assainissement, Environnement

Dans un projet global de réhabilitation du cimetière (prolongement de l'allée piétonne, réalisation du columbarium, reprise des concessions non renouvelées), nous avons également entrepris le ravalement du local technique qui a été effectué cet hiver. La commission a suivi les travaux d'élargissement et de mise en oeuvre d'enrobé du chemin des Cruaux. (Photos ci-contre)

Par ailleurs, le projet de numérotation des plus importants hameaux de Chanteloup est démarré. Un premier contact a été pris avec les services de la poste et un montant a été prévu au budget pour financer les panneaux et plaques.

Florence Langouët

Bâtiments communaux

La préparation des travaux de rénovation de la salle des sports se poursuit. Du fait de la baisse de l'activité économique, le montant des devis concernant les travaux du bâtiment proprement dit, sont finalement inférieurs à l'estimation de

l'architecte. Il a donc été possible de valider l'agrandissement du parking extérieur. Le planning des travaux prévoit un démarrage en tout début d'été, après les principaux tournois. Par ailleurs, à l'ancienne école, des toitures sont à refaire : il s'agit du bâtiment où se situe la bibliothèque, et dans son prolongement, du versant Nord du bâtiment des classes de CP. Ces travaux sont prévus pour cette année.

Patrick Lalande

Commission communication

Le site internet s'enrichit : de nouvelles pages présentent les associations qui l'ont demandé (Campagn'art, Marche avec les Loups, Ensemble avec le peuple roumain). Le nouveau logo apparaît maintenant sur le site internet et les imprimés et autre papier à entête.



www.chanteloup35.fr

Véronique Détriché

Rappel de la réglementation

«- Ai-je le droit d'abattre un arbre qui est sur ma propriété ? »

Avant d'entreprendre l'abattage d'un vieux chêne, il est préférable de consulter le Plan Local d'Urbanisme (en mairie). Certains arbres, haies bocagères anciennes ou zones boisées ont été identifiées sur le PLU car ils sont remarquables.

Chiens en divagation

Les chiens errants effrayent de nombreuses personnes, enfants

et adultes, et leur divagation sur la voie publique peut créer des accidents routiers. Il est rappelé que la divagation des chiens sur la voie publique est interdite. Le propriétaire est responsable des dommages qui peuvent être causés par l'animal, qu'il soit sous sa garde, égaré ou échappé. En outre, les animaux doivent être tenus en laisse lorsqu'ils sont sortis de la propriété de leur maître. Le manquement à ces obligations est passible d'une contravention.

Question réponse... ? ...environnement

«- Peut-on jeter les lingettes pour bébé dans la cuvette des WC ? »

Non, surtout pas :

à la différence du papier toilettes qui se désagrège dans l'eau, les lingettes ne sont pas bio-dégradables et vont obstruer les canalisations et les mécanismes de refoulement des eaux usées, pouvant générer des nuisances et odeurs désagréables pour tout le voisinage... Bref, dans les toilettes, que du papier toilettes !



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 OCTOBRE 2009**

Délibérations du conseil municipal

05 :: 10 :: 2009

Présents : 12
P. THÉLOHAN, Maire

Mmes BOURGES, DÉTRICHÉ,
MM. LALANDE, PAIZÉE,
adjoints

Mmes LANGOUËT,
MM. MALLET, CHEVALIER,
DORMEAU, NICOLAS,
PLOTEAU, RENAULT:
Conseillers Municipaux.

Absents excusés :
Mmes GOUZIEN, LEVACHER,
LE DORZE (née THÉBAUT).
Pouvoir de Mme LE DORZE
à Mme LANGOUËT.

Nombre de votants : 13

■ Actualisation des tarifs de la redevance assainissement

- Abonnement : 60 €
 - Consommation : 1,45 € le m³.
- 11 voix POUR et 2 abstentions

■ Déclarations d'intention d'aliéner

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour les ventes des habitations 11 et 18 rue du vieux bourg, et au lotissement des Cruaux parcelles ZN 181 et 203.

■ Actualisation du montant des travaux prévus pour la salle des sports

Au vu des éléments communiqués par le cabinet Louvel, le montant des

travaux qui sera inscrit au contrat de territoire s'élève à 320 000€ HT.

Unanimité pour.

■ Modification statutaire de la communauté de communes de Moyenne Vilaine et du Semnon

Changement de dénomination : Le conseil municipal se prononce en faveur de la nouvelle dénomination de la communauté de communes (suivant la délibération du conseil de la communauté de communes en date du 9 septembre 2009). Elle s'appelle désormais « Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon ». Unanimité Pour

■ Zones de développement Eolien

Le conseil municipal se prononce

en faveur de l'intégration d'une nouvelle compétence pour la communauté de communes concernant la création de zones de développement Eolien

3 voix Pour et 10 abstentions.

■ Enfance-Jeunesse

Le conseil municipal se prononce en faveur de l'aide aux communes qui participaient, antérieurement à la prise de compétence « Enfance-Jeunesse » par la Communauté de Communes, à des charges de fonctionnement de structures agréées accueillant collectivement des enfants âgés de 0 à 3 ans, non situés sur le territoire de la communauté de communes.

12 voix Pour, 1 abstention.

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 NOVEMBRE 2009**

02 :: 11 :: 2009

Présents : 12
P. THÉLOHAN, Maire,
P. LALANDE, V. DÉTRICHÉ,
adjoints

Mmes C. GOUZIEN, F. LANGOUËT, E. LE DORZE, J. LEVACHER, MM. E. DORMEAU, B. MALLET, C. PAIZÉE, H. PLOTEAU, J.C. RENAULT, conseillers municipaux

Absents excusés :
Mme BOURGES,
MM. CHEVALIER, Nicolas

Pouvoirs de Mme BOURGES à M. THÉLOHAN, de M. NICOLAS à Mme LE DORZE, de M. CHEVALIER à Mme LANGOUËT.

Nombre de votants : 15

■ Election du 3^{ème} adjoint

A la suite de la démission de Charles Paizée de son poste d'adjoint, le conseil municipal a procédé à une nouvelle élection. 2 conseillers se sont portés candidats, le Conseil municipal a élu 3^{ème} adjointe Florence Langoüet avec 11 suffrages, 3 voix pour Jean-Claude Renault, et 1 abstention.

Florence Langoüet prend la présidence de la commission Voirie, Assainissement et Environnement.

■ Rénovation de la salle de sport

Après appel d'offres, le choix des bureaux de contrôle pour les travaux programmés été 2010 a été fait comme suit : Dekra pour le contrôle Sécurité et Protection de la Santé, et Socotec pour le contrôle technique.

■ Questions diverses

- Rénovation du puits communal
Au carrefour rue des Calvaires/ rue du Fresche : accord pour une

subvention de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon de 4000 €. Il restera 1200 € à charge de la commune.

- Entretien école
Le câblage téléphone + ADSL du bâtiment des classes de CP a été refait.

- Cimetière
Il est envisagé de refaire l'enduit sur le petit bâtiment du cimetière.

Emplois ponctuels

La mairie recherche des personnes qui seraient intéressées pour remplacer ponctuellement des agents communaux pour le service de cantine scolaire, la surveillance de la cour à l'heure du déjeuner ou le ménage de l'école après la classe.

Téléphoner en mairie : 02 99 44 03 36.

Vie municipale

CONSEIL DU
7 DÉCEMBRE 2009

Présents : 12

M. THÉLOHAN, Maire

Adjoints :
Mmes BOURGES, DÉTRICHÉ,
LANGOUËT, M. LALANDE

Conseillers Municipaux :
Mmes GOUZIEU, LEVACHER,
MM. DORMEAU, MALLET,
PAIZÉE, M. PLOTEAU,

Absents :
M. CHEVALIER

Absents excusés :
Mme LE DORZE
(née THÉBAUT),
MM. NICOLAS, RENAULT,

Pouvoirs :
de Mme LE DORZE à
Mme LANGOUËT
de M. NICOLAS à
M. DORMEAU,
de M. RENAULT à M. PAIZÉE

Nombre de votants : 14

Les Echos de Chanteloup

• **Directeur de la publication :**
Monsieur le Maire

• **Responsable du bulletin :**
Commission Communication :
S. Bourges, A. Chevalier,
V. Détriché, C. Gouzien,
E. Le Dorze, S. Nicolas

• **Création :**
Arnaud Vallée

• **Impression :**
Edicolor

Prochain numéro : distribution le 30 août 2010
Date de remise des articles le **12 juillet**

Tirage à 750 exemplaires
"Les Echos de Chanteloup" est imprimé sur papier recyclé.

Vous pouvez nous écrire et nous envoyer vos articles et photos par internet à l'adresse suivante :
echos.chanteloup@yahoo.fr

Délibérations du conseil municipal

◀ 7 :: 12 :: 2009

■ Droit de préemption

7 lots sont vendus au lotissement des Cruaux, ainsi que 4 autres propriétés. Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Unanimité POUR.

■ Rénovation de la salle de sports

Les commissions « Appels d'offre » et « Bâtiment » se sont réunies le 4 décembre et ont retenu les entreprises avec l'appui technique du maître d'œuvre, pour les montants suivants (hors taxes) :

- Désamiantage : 17 046 €
 - Gros œuvre : 9 701 €
 - Charpente : 128 463 €
 - Menuiseries intérieures 37 891 €
 - Cloisons 2 633 €
 - Carrelage 2 090 €
 - Electricité 6495 €
 - Peinture 12 053 €
- Total 216 375€ HT, soit 258 785 € TTC

Les travaux de parking sont décidés également (HT) :

- Terrassement parking 17 855 €
 - Enrobé parking 6 000 €
 - Eclairage 4 040 €
- Total 27 895 € HT soit 33 362 € TTC.

Unanimité POUR

■ Frais de déplacement de l'archiviste

Le Conseil Municipal a accordé une indemnité pour frais de déplacement à Mlle Agnès JANSSENS, assistante qualifiée de conservation du patrimoine, ayant réalisé le classement des archives sur une période de 8 semaines, son domicile étant situé à Rennes.

Unanimité POUR

■ Dégradation et remise en état de la salle multifonctions

Au cours du week end du 31 octobre/1^{er} novembre pour un mariage, des dégradations ont été constatées dans la salle multifonction : des extincteurs ont été endommagés, les abords de la salle étaient très sales, tout comme la salle elle-même. La remise en état

a nécessité 10 heures de travail de la part des agents communaux plus le montant de la facture pour la réparation des extincteurs qui s'est élevée à 341.70 € TTC. Cela a été refacturé aux emprunteurs.

Unanimité POUR

■ Achat terrain rue du Vieux Bourg

Ce terrain situé derrière la nouvelle école, est d'une superficie de 57 M². Le prix est fixé à 20 € le M² (soit 1 140 €) auxquels s'ajoutent le prix de 3 arbres à 50 € (soit 150 €), les frais de clôtures et les frais d'actes notariés.

Unanimité POUR

■ Actualisation de la liste des membres des commissions municipales

Suite à l'élection de Mme Florence Langouët au poste de troisième adjoint, les commissions municipales ont été modifiées (voir en page 2) :

- Budgets et Finances : Charles PAIZÉE ne fait plus partie de cette commission
- Voirie, Assainissement, Environnement : Florence LANGOUËT prend la responsabilité de cette commission à la place de Charles PAIZÉE qui en est toujours membre
- Appel d'offres et Adjudications : Esteban DORMEAU remplace Charles PAIZÉE

■ Projet d'abris de bus, demande de subvention

Pour l'implantation d'un abri bus à la Régère, plusieurs devis ont été demandés, celui à 800€ HT est retenu.

Unanimité POUR

A cette occasion, il est annoncé que le Conseil Général n'accordera plus d'arrêt à moins de 3 km de l'école à partir de 2010.

■ SDE : approbation de la seconde tranche de l'effacement de réseaux

Dans le cadre de la seconde tranche des travaux d'effacement des réseaux, le montant restant à char-

ge de la commune est de 90 276 €. Unanimité POUR

■ **Fourrière pour animaux errants**
Suite aux obligations légales, le contrat avec SA Chenil Service est reconduit pour 1050€ par an pour 4 ans ce qui représente 0,54€ par habitant.

Unanimité POUR

■ Convention ATESAT

L'ATESAT fournit une assistance technique pour la voirie. La convention n'avait pas été reconduite pour le conventionnement 2007-2009.

La commune souhaite bénéficier de nouveau de cette prestation. Le forfait de rémunération globale pour 2010 s'élève à 582,28 €.

Unanimité POUR

■ Questions diverses

• **Projet sens unique** : conformément aux propositions du contrat d'objectif, il est proposé un sens unique qui sera réalisé après l'effacement des réseaux.

8 pour, 1 contre, 2 abstentions

• **Projet pôle périscolaire** : conformément aux propositions du contrat d'objectif, un nouveau bâtiment serait créé en face de la boulangerie avec la garderie et la bibliothèque au rez de chaussée et la cantine serait implantée au premier étage avec un accès direct depuis l'école élémentaire.

• **Logo** : le nouveau logo a été proposé et adopté par le conseil, il sera dorénavant utilisé.

• **Achat de parcelle derrière les deux écoles** : le 25 novembre, une proposition du notaire du propriétaire a été reçue, l'estimation de France Domaine est attendue.

• **TNT** : Le 8 juin 2010, en Bretagne, la diffusion analogique des principales chaînes de télévision nationales va s'arrêter et être remplacée par une diffusion exclusivement numérique de la télévision.

CONSEIL DU 11 JANVIER 2010

Présents : 12

M. THÉLOHAN, Maire

Adjoints :

Mmes BOURGES, DÉTRICHÉ,
LANGOUËT, M. LALANDE

Conseillers Municipaux :

Mmes GOUZIEN, MM. CHE-
VALIER, DORMEAU, MALLET,
PAIZÉE, PLOTEAU, RENAULT

Absent :

M. CHEVALIER

Absents excusés :

Mmes LEVACHER, LE DORZE
(née THÉBAUT), M. NICOLAS

Pouvoirs :

LEVACHER à M. RENAULT,
de Mme LE DORZE à
M. THÉLOHAN,
de M. NICOLAS à
Mme GOUZIEN.

Nombre de votants : 15

◀ 11 :: 01 :: 2010

■ Droit de préemption

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption urbaine sur la parcelle ZN201, lotissement des Cruaux.

Unanimité POUR.

■ Ouverture de crédits 2010

En attendant le vote du budget (en mars), le conseil municipal autorise l'ouverture de lignes de crédits permettant de payer des dépenses déjà engagées : (Unanimité Pour)

- 2 000 € pour réserve foncière (achat terrain section AB129)
- 12 000 € pour le contrat d'objectifs
- 15 000 € pour les travaux du cimetière
- 100 000 € pour l'effacement des réseaux
- 3 000 € pour l'électricité de l'église
- 10 000 € pour l'informatisation de la bibliothèque
- 2 000 € pour les réseaux câblés de la mairie

- 10 000 € d'acquisitions diverses
- 12 000 € pour l'étude diagnostique du réseau d'assainissement (budget assainissement).

■ Travaux salle de sport

L'entreprise choisie pour le lot « Désamiantage de couverture » a fait savoir en date de 12 décembre 2009 qu'elle renonçait à ce marché. Il est proposé de retenir l'entreprise qui arrivait en second rang lors de l'analyse des offres par la commission appels d'offres (la différence de prix étant inférieure à 1% du lot).

Unanimité pour.

■ Questions diverses

• Centre de loisirs de Bourgarré
Le conseil municipal est interpellé par des familles de Chanteloup dont les enfants fréquentent le centre de loisirs de Bourgarré (une trentaine d'enfants) : après analyse de ses

• Hygiène et sécurité au travail du personnel communal : Christine Gouzien est nommée élu référent.

coûts de revient, Bourgarré a envoyé le 22/12/09 un courrier aux familles pour annoncer une très forte augmentation du tarif applicable aux Canteloupéens à partir du 1^{er} février. Des rencontres ont eu lieu entre les deux municipalités, mais sans trouver de compromis. Les familles seront tenues informées des autres possibilités d'accueil des enfants sur notre secteur.

• Chauffage en panne à l'école : la grosse pompe à chaleur qui équipe le nouveau bâtiment de l'école est tombée en panne et les pièces détachées ont tardé à arriver. Des radiateurs d'appoint ont été mis en route en attendant.

CONSEIL DU 12 FÉVRIER 2010

Présents : 12

Adjoints :

M. THÉLOHAN, Maire
Mmes BOURGES, DÉTRICHÉ,
LANGOUËT, M. LALANDE,

Conseillers Municipaux :

Mmes GOUZIEN, LE DORZE
(née THÉBAUT), LEVACHER,
MM. MALLET, NICOLAS, PAI-
ZÉE, PLOTEAU

Absent :

M. CHEVALIER

Absents excusés :

MM. DORMEAU, M. RENAULT.

Pouvoirs

M. DORMEAU à M. THÉLOHAN
et de M. RENAULT
à M. PAIZÉE.

Nombre de votants : 14

◀ 12 :: 02 :: 2010

■ DIA parcelle ZN 205

Les Cruaux

Après délibération, Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

■ Versement anticipé des compensations de TVA

Le dispositif du plan de relance de l'économie relatif au fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) permet le versement en 2010 des montants relatifs aux dépenses réalisées en 2009 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent à accroître leurs dépenses d'investissement en 2010.

La commune se porte candidate pour bénéficier de ce dispositif de dérogation au principe du décalage de deux ans entre la réalisation de la dépense et l'attribution du FC-TVA.

Unanimité pour.

■ Remboursement exceptionnel d'arrhes de la location de la salle multi fonctions

A la suite de l'annulation de loca-

tion de la salle multifonctions par une famille de Chanteloup, liée à leur déménagement prochain, il est accordé un remboursement exceptionnel du chèque d'arrhes de 217.50 €.

Unanimité pour.

■ Convention d'inspection « Hygiène et sécurité du travail » avec le CDG35

M. le Maire propose que le CDG 35 assume la fonction d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité du travail des agents communaux. Cette mission consiste à contrôler les conditions d'application des règles définies en matière d'hygiène et de sécurité du travail dans la fonction publique territoriale et à proposer toute mesure qui lui paraît de nature à les améliorer.

Unanimité pour.

■ Actualisation de la liste des membres de la commission « Voirie, Assainissement, Environnement »

Christine Gouzien s'est portée candidate pour rejoindre cette commission. 13 voix Pour, 1 abstention

■ Subvention exceptionnelle en soutien aux sinistrés d'Haïti

A la suite des événements dramatiques qui se sont déroulés il y a quelques semaines, M. le Maire propose au conseil municipal de voter une subvention exceptionnelle de 200 € euros à la Fondation de France. 13 voix Pour, 1 abstention

■ Informatisation de la bibliothèque

Dans le cadre de l'informatisation groupée de plusieurs bibliothèques de la communauté de communes, les devis de la société C3RB Informatique est retenu pour les montants suivants :

logiciel, formation et installation 3 425,34 € TTC, maintenance 222,46 € TTC, hébergement annuel de la base de données 215,28 € TTC, matériel informatique 2 597,19 € TTC.

Unanimité pour.

■ Proposition d'achat de maison située Rue de Vieux bourg

Après l'estimation de France Domaines pour la parcelle AB 135 d'une surface de 743 m² sur lequel

Vie municipale

se situe une maison d'une superficie de 86 m², ainsi que la parcelle AB 131 d'une surface de 374 m², le conseil municipal autorise le maire à faire une proposition d'achat au propriétaire pour le montant estimé.

12 voix pour, 2 abstentions.

■ Questions diverses

• Echange de terrain :

une négociation est en cours avec les propriétaires d'une parcelle mitoyenne de la parcelle communale AB250 pour un échange de terrains.

• Carrière de la Sablonnière :

des feux ont créé une gêne pour les riverains.

• SCOT :

le dossier final du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays des Vallons de Vilaine sera remis au comité syndical du pays le 17 mars. Le Plan Local d'Urbanisme de Chanteloup devra ensuite être adapté pour se mettre en conformité avec le SCOT.

CONSEIL DU 2 MARS 2010

◀ 2 :: 03 :: 2010

Présents : 11

M. THÉLOHAN, Maire

Adjoints :

Mmes BOURGES, DÉTRICHÉ,
LANGOUËT, M. LALANDE

Conseillers Municipaux :

Mmes GOUZIEN, LEVACHER,
MM. CHEVALIER, MALLET,
PAIZÉE, RENAULT

Absents excusés :

Mme LE DORZE (née THÉ-
BAUT), MM. DORMEAU,
NICOLAS, PLOTEAU

Pouvoirs

de M. DORMEAU à

M. THÉLOHAN,

de M. NICOLAS à M. MALLET,

de Mme LE DORZE

à Mme LANGOUËT

de M. PLOTEAU à M. PAIZÉE

Nombre de votants : 15

■ Vote des subventions 2010

Les demandes de subventions représentent 148% des montants accordés en 2009. Après délibération,

le montant des subventions accordées en 2010 est en augmentation de 11% pour les associations de Chanteloup par rapport aux sub-

ventions 2009 (4% pour l'ensemble des subventions).

Organisme	2009	2010			
		Demande	Montant voté	Vote	Commentaire
Associations hors commune					
ADAPEI «Les Papillons Blancs»	50 €		50 €	Unanimité	
Donneurs de Sang de Janzé et environs	50 €		50 €	Unanimité	
La Croix d'Or – Bain de Bretagne	50 €		50 €	Unanimité	Poursuite de la politique lancée en 2009
Amis des soins palliatifs – Bain de Bretagne	50 €		50 €	Unanimité	
Halte garderie « La girafe » - Corps Nuds	500 €	1 290 €	500 €	Unanimité	Même montant qu'en 2009
ACCA Piégeage	250 € 350 €	250 € 400 €	600 €	Unanimité	dont 350€ pour le piégeage des animaux nuisibles.
Association des Parents d'Elèves	350 €	758 €	500 €	14 pour 1 abstention	La demande correspond au fonctionnement plus une participation au frais de l'animation cirque pour animation fête d'été. La municipalité souhaite soutenir cette action autour du cirque.
Autour du livre	100 €	1 355 €	110 €	14 pour 1 abstention	Les animations de la bibliothèque pourront être financées par le budget communal : la subvention couvre les frais de fonctionnement.
Campagn'art	1 500 €	2 520 €	1 500 €	Unanimité	Même montant que l'an passé
Club de l'Amitié	500 €	500 €	500 €	Unanimité	
Ensemble pour le peuple roumain	0 €	1 500 €	700 €	14 pour 1 abstention	Le budget demandé est justifié mais la somme est trop importante pour la commune.
Groupement des associations sportives et culturelles	0 €	1 185 €	1 000 €	Unanimité	
Marche avec les loups		500 €	400 €	Unanimité	Permet de lancer l'association
Union Sportive	4 500 €	3 453 €	3 400 €	Unanimité	Association qui regroupe le plus d'adhérents sur la commune.
Coopérative de l'école – USEP	5 390 €	6 500 €	5 200 €	14 pour 1 abstention	
Centre Communal d'Action sociale (CCAS)	1 550 €		1 700 €	Unanimité	Repas des aînés
Total subventions	13 190 €	19 561 €	14 610 €		

■ Location de terres communales

M. Constant Renaudin a souhaité mettre fin aux baux d'exploitation de terres communales à partir du 1^{er} avril 2010 par un courrier du 27 novembre 2009. Plusieurs deman-

des ont été reçues en mairie et étudiées par la commission Voirie Assainissement Environnement. Le vote a été fait à bulletin secret. La parcelle ZH40P est attribuée à M. Jean-Bernard Denis par 9 voix Pour, Mme Louapre ayant obtenu

3 voix, l'EARL Beaudoin 1 voix et 2 bulletins blancs.

La parcelle ZH8P est attribuée à l'EARL Beaudoin par 8 voix POUR, Mme Louapre ayant obtenu 3 voix, M. Bobon 2 voix et 2 bulletins blancs.

CONSEIL DU 8 MARS 2010

Présents : 12

M. THÉLOHAN, Maire

Adjoints :

Mmes BOURGES, DÉTRICHÉ,
LANGOUËT, M. LALANDE

Conseillers municipaux :

Mmes GOUZIEU, LEVACHER,
MM. MALLET, NICOLAS, PAI-
ZÉE, PLOTEAU, RENAULT

Absents excusés :

Mme LE DORZE (née THÉ-
BAUT), M. DORMEAU

Absent :

M. CHEVALIER

Pouvoirs

de Mme LE DORZE

à M. NICOLAS,

de M. DORMEAU à

M. THÉLOHAN.

Nombre de votants : 14

■ Taux des contributions directes

La baisse des dotations de l'état au budget de fonctionnement de la commune sont estimées à 18 000€ en 2010. Il est donc proposé de compenser cette baisse par une augmentation des taux de contributions directes. Malgré cela, Chanteloup reste parmi les communes les moins imposées de la Communauté de commune.

- Le taux de taxe d'habitation est voté à 13,25% soit une augmentation de 6%.

11 Pour, 3 Contre, 1 Abstention

- Le taux du foncier bâti est voté à 15,5% soit une augmentation de 6,89%.

10 Pour, 3 Contre, 2 Abstentions

- Le taux du foncier non bâti est voté à 40,50%.

Ce taux ne pouvant augmenter plus vite que celui de la taxe d'habitation, il est revoté le 8 mars à 40,35%, soit une augmentation de 5,99%.

9 Pour, 3 Contre, 3 Abstentions

■ Questions diverses.

- PLU de Brie** : La commune a été tenue informée de l'évolution du PLU de Brie.

- Serrures de l'école** : Les serrures de l'école ont été changées selon un organigramme permettant aux différents utilisateurs d'accéder aux locaux qu'ils utilisent en n'utilisant qu'une seule clé. Les clés ont été distribuées pour la rentrée de mars.

◀ 8 :: 03 :: 2010

■ Taux de contribution du foncier non bâti

Le taux d'imposition du foncier non bâti est proposé à 40,35 %.

Taux approuvé par 11 pour, 2 contre, 1 abstention.

■ Comptes administratifs 2009 et budget 2010

Voir dossier budget pages suivantes

Les comptes administratifs 2009 sont adoptés à l'unanimité sous la présidence de Patrick LALANDE (Patrick THÉLOHAN s'étant retiré). Le budget 2010 est adopté par 11 voix Pour et 3 abstentions

■ Demande de subvention pour la toiture de l'école maternelle

La réfection de la toiture du corps de bâtiment ancien de l'école s'avère nécessaire. Des devis estimatifs ont été demandés : le montant des travaux s'élèverait à 38 500 € TTC.

Une subvention va être sollicitée auprès de l'Etat au titre de la Dotation Globale d'Equipement (taux de 50%). Unanimité pour.

■ Etude diagnostique du réseau d'assainissement

L'entreprise adjudicataire du marché ayant été rachetée, le contrat est transféré à la société qui a acquis ce fond de commerce. Unanimité pour.

■ Délégué au Syndicat d'Énergie 35

A la suite de la création du Syndicat d'énergie 35, Bruno Mallet est nommé délégué de Chanteloup pour le collège de la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon. 13 voix Pour et 1 Abstention.

■ Questions diverses

- Assainissement** : la mise en

conformité des collecteurs d'assainissement du bourg (création d'un réseau de collecte spécifique « Eaux usées », pour la rue des Sports, Rue des Calvaires, Imp. de la retenue et rue du Vieux bourg) s'élèverait à 150 000 € (estimation de pré-étude).

- Sécurité des Etablissements Recevant du Public** : la commune a signé un contrat avec un organisme habilité pour le contrôle annuel des appareils de cuisson à gaz (cantine, salle multifonctions).

- Echange de terrains avec un particulier, parcelle AB250** : le bornage est en cours.

- Chauffage nouvelle école** : le montant de la réparation de la pompe à chaleur s'élève à 2 500 €, le matériel n'étant plus sous garantie (installation âgée de 2 ans ½).

Ecole publique

Lucie Aubrac

SEJOURS D'ÉLÈVES

Deux séjours avec nuitées sont prévus cette année :

Les 3 classes de CP, CE1 et CE2 : 3 jours en forêt de Brocéliande la dernière semaine de juin.

Les 2 classes de CM1 et CM2 : une semaine dans les Pyrénées début mai. Découverte de la faune et de la flore et initiation à la pratique du canoë et de l'escalade.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour la rentrée 2010 sont commencées. Vous devez d'abord passer à la mairie puis prendre rendez-vous à l'école par téléphone au 02 99 44 11 25 (laissez un message sur le répondeur de l'école). Les enfants nés en 2008 peuvent être inscrits à l'école.

Pour l'équipe enseignante,
le directeur Michel Marchand

Pour tous renseignements ou inscriptions

02 99 44 11 25
ecole.0350168t@ac-rennes.fr

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2009/2010

Les dates s'entendent du soir après la classe jusqu'au matin de rentrée.

PRINTEMPS

Du vendredi 9 avril
au lundi 26 avril

ASCENSION

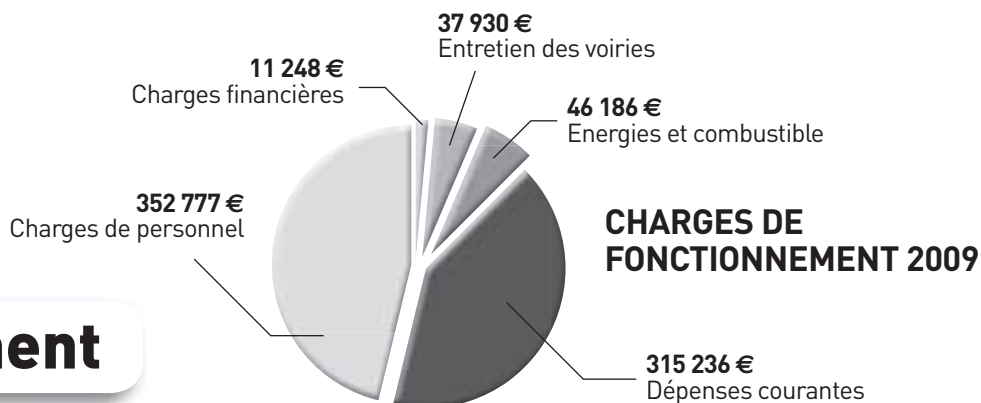
Pas de classe le vendredi 14 mai
mais classe le mercredi 12 mai

ÉTÉ (FIN DES CLASSES)

Vendredi 02 juillet 2010

Le Budget 2010 de votre

Fonctionnement



BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes et dépenses du restaurant scolaire sont intégrées au budget communal depuis 2009.

	2007	2008	2009	Prévision 2010
DÉPENSES	607 603	632 013	666 835	743 421
Charges de personnel	284 975	290 666	352 777	361 422
Achats et prestations de services	178 158	193 871	222 483	273 063
<i>dont énergie et combustibles</i>	34 985	54 582	46 186	60 200
<i>dont entretien des voiries</i>	27 236	37 298	37 930	38 640
<i>dont denrées pour la cantine scolaire</i>		<i>budget cantine</i>	20 706	25 000
<i>dont entretien des bâtiments</i>	12 652	11 028	17 748	24 000
<i>dont fournitures et petit éqipt. scolaires</i>		<i>budget Caisse des Ecoles</i>	13 033	13 500
Autres dépenses courantes	128 905	124 137	80 325	94 786
<i>dont indemnités des élus</i>	37 186	35 162	36 580	37 500
<i>dont service d'incendie</i>	23 230	23 554	24 261	24 553
<i>dont subventions associations</i>	15 900	12 538	13 960	15 000
<i>dont subvention cantine scolaire</i>	22 000	20 068	-	-
<i>dont subvention au CCAS</i>	-	-	1 700	1 700
Charges financières (intérêts d'emprunts)	15 565	23 339	11 248	14 150
RESSOURCES	796 019	897 371	983 633	960 892
Impôts et taxes	352 340	413 408	424 572	449 952
<i>dont impôts locaux</i>	241 036	269 742	288 704	320 914
<i>dont Communauté de Communes</i>	78 622	78 139	87 405	82 000
Dotation de l'Etat	397 781	408 158	389 137	370 800
<i>dont « Fonds Citroën »</i>	87 686	82 998	72 980	66 000
Recettes des ventes et domaines	24 289	25 966	103 230	103 200
<i>dont garderie péri-scolaire, cantine depuis 2009</i>	17 555	19 718	94 736	97 000
Revenus d'immeubles	16 155	17 126	28 217	24 500
Divers	5 454	32 713	38 477	12 440
Excédent année précédente	498 489	0	121 275	306 557
Capacité d'investissement	686 905	265 358	438 073	524 028

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Comme beaucoup de collectivités locales, Chanteloup déplore une baisse des dotations de l'état, dont le financement est passé de 408 000 € en 2008 à 373 000 € prévus en 2010 ; soit une baisse de 8,5%, quand dans le même temps, la population s'est développée et avec elle les besoins, notamment pour les jeunes et leurs familles (école, cantine scolaire, garderie). Face à la réduction d'une partie de ses ressources, la municipalité s'est résolue à une augmentation des contributions directes, Chanteloup étant parmi les communes les moins imposées de la Communauté de commune. En complément, les dépenses de fonctionnement sont limitées au strict nécessaire.

	Chanteloup 2010	Moyenne Communauté de communes 2009
Taxe d'habitation	13,25%	14,04%
Foncier bâti	15,40%	16,30%
Foncier non bâti	40,35%	42,48%



commune

Investissements

2009

L'essentiel des projets budgétés début 2009 ont été réalisés : remplacement des fenêtres de l'école, 1ère phase d'effacement des réseaux, curage des lagunes pour le traitement des eaux usées, premiers aménagements dans le cimetière, « contrat d'objectifs » avec le Département.

2010

Voici les projets qui sont inscrits au budget pour cette année :

► 325 000 €

RÉHABILITATION DE LA SALLE DES SPORTS

Changement complet de la toiture, du bardage extérieur, isolation intérieure, agrandissement du hall d'accueil, agrandissement du parking, rénovation des sanitaires. Cet investissement est lancé avec le soutien du Département au titre du Contrat de territoire signé par la CCMVS (Communauté de Communes Moyenne Vilaine et Semnon), sous forme d'une subvention de 30% du coût des travaux.

► 100 000 €

2^{ème} PHASE D'EFFACEMENT DES RÉSEAUX

Il s'agit des travaux pour enfouir les lignes électriques et télécoms dans la rue du Fresche et la rue du Vieux Bourg. Les réverbères seront changés à cette occasion.

► 40 000 €

TOITURE DE L'ÉCOLE

Cette réfection concerne le bâtiment des classes de CP/grande section, dans sa partie haute ainsi que la face Nord du grand corps de bâtiment.

► 30 000 €

AMÉNAGEMENT DU BOURG

Etude et travaux d'aménagements de voirie en accompagnement de

la mise en place d'un sens unique rue du Vieux Bourg et rue du Fresche, l'étude englobera la future rénovation de la place de l'église.

► 30 000 €

CIMETIÈRE

Poursuite des aménagements avec la création d'un colombarium (pour la conservation des urnes funéraires), et début des reprises de concessions non renouvelées

► 15 000 €

RÉAMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU

Ce projet se poursuit et les travaux doivent être lancés cette année.

► 15 000 €

AIRE DE JEUX

Aménagement d'une aire de jeux dans le bourg, complémentaire à celle du square de la Magdeleine.

► 14 700 €

CONTRAT D'OBJECTIFS

Suite de l'étude prospective sur l'aménagement du bourg et les équipements communaux en termes d'urbanisme et de développement durable.

► 14 000 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Poursuite de l'étude diagnostique du réseau existant

► 6 100 €

INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE

► 6 000 €

DE NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL,...

► 5 000 €

NUMÉROTATION DES HABITATIONS EN CAMPAGNE

Le projet est d'attribuer des numéros dans les hameaux constitués de nombreuses maisons.



Mairie

Permanence de Mr Le Maire et des adjoints sur rendez-vous.

Heures d'ouverture

Mardi	9h - 12h	14h - 17h
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h	14h - 17h
Vendredi	Fermée	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	Fermée

Sauf en juillet et août fermée le samedi

Tél. : 02 99 44 03 36

Fax : 02 99 44 02 15

Mail : mairie.chanteloup35@orange.fr

Web : www.chanteloup35.fr



Ecole

Heures d'ouverture

Lundi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 16h30

Tél. : 02 99 44 11 25

Mail : ecole.0350168t@ac-rennes.fr

Tél. maternelle : 02 99 44 03 44



Restaurant scolaire

Tél. : 02 99 44 06 47

Menus : consultables sur www.chanteloup35.fr

Inscription : à la journée ou absence, prévenir avant 9h30.



Garderie

Heures d'ouverture

Lundi	7h - 9h	16h30 - 19h
Mardi	7h - 9h	16h30 - 19h
Jeudi	7h - 9h	16h30 - 19h
Vendredi	7h - 9h	16h30 - 19h

Tél. : 02 99 44 07 39



Bibliothèque

Heures d'ouverture

Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	Fermée	16h30 - 18h30
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	16h30 - 18h30
Samedi	11h - 12h	Fermée

Tél. : 02 99 44 02 41



Salle multifonctions

Tarifs : renseignements mairie

Location journée 9h à 9h ou demi-journée

Petite salle (30 places)
Moyenne salle (50 places)
Grande salle (300 places)
Cuisine

Infos généralistes

10 PETITS CONSEILS POUR SE PROTÉGER CONTRE LES CAMBRIOLEURS

- 1) Fermez vos portails-portes d'accès et fenêtres !
- 2) Renforcez la protection des portes !
- 3) N'utilisez pas « les cachettes » classiques (paillason-pot de fleurs-boîte aux lettres) !
- 4) Ne laissez pas d'objet en évidence !
- 5) Ne laissez pas de mots sur votre porte disant que vous êtes absents !
- 6) Photographiez ou filmez vos objets de valeur et notez les numéros de série !
- 7) Prévenez vos voisins de votre date de retour et laissez-leur un n° de téléphone !
- 8) Faites relever votre courrier régulièrement !
- 9) N'hésitez pas à signaler les comportements que vous jugeriez suspects !
- 10) Méfiez-vous des démarcheurs !

Croix d'Or

PERMANENCE
ALCOOL ASSISTANCE

9 ET 23 AVRIL
7 ET 21 MAI
4 ET 18 JUIN
2 ET 16 JUILLET

Centre Culturel Pole Sud,
rue Antoine Chatel, salle
Camille Claudel,
de 20h à 22h
à Chartres de Bretagne

CONTACTS :
02 99 92 89 58
06 81 03 59 98
OU 06 33 37 44 00

RETRAITE BIEN MÉRITÉE POUR JEANNINE GAGEOT

Employée communale depuis 16 ans, Mme Gageot est partie en retraite fin décembre 2009. A sa demande, elle a fêté ce départ le vendredi 18 décembre après le service de cantine, avec ses collègues de travail. Christine Gouzien et Esteban Dormeau, conseillers municipaux s'étaient joints à la petite assemblée. Le maire, Patrick Thélohan, après l'avoir félicité pour ces années bien remplies, lui a souhaité une bonne retraite !



NOUVELLE ENTREPRISE À CHANTELOUP 1000 Ty Services Menuiseries extérieures et intérieures



parquets et agencements intérieurs.

Nathan Corgne et Matthieu Jotterand ont installé leur entreprise à Chanteloup au Riffay. Leur activité principale est la fourniture et la pose de menuiseries extérieures : portes, fenêtres, volets roulants, portails, portes de garages, etc. Si vous envisagez de changer vos menuiseries, pensez à les interroger ! Egalement pose de cuisines,

CONTACT :

Nathan Corgne 06 63 39 86 65,

ou nathan.corgne@1000tyservices.fr - www.1000tyservices.fr

DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

Z.A. Château-Gaillard
à Bain-de-Bretagne
Tél. : 02 99 44 80 43

Horaires d'été
du 1er avril au 31 octobre

- Lundi : 9h-12h30/14h-18h30
- Mercredi : 14h-18h30
- Vendredi : 14h-18h30
- Samedi : 9h-12h30/14h-18h30

DÉMARRAGE DES TRAVAUX CENTRE BOURG

La seconde phase des travaux d'enfouissement des réseaux électrique et télécoms commencera lundi 26 avril. Sont concernées la rue du Fresche et la rue du Vieux Bourg.

Demande de passeport

Depuis 2009, les demandes de passeport ne s'effectuent plus en mairie de Chanteloup, mais dans 23 mairies d'Ille-et-Vilaine, désignées par la préfecture. Le demandeur pourra

déposer son dossier et récupérer son passeport dans la commune de son choix parmi celles-ci. La liste de ces communes est consultable en mairie de Chanteloup.

AIDE À LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

Samedi 24 janvier dernier, dans le cadre de son programme de plantation de haies bocagères, la Communauté de communes de Moyenne Vilaine et Semnon a fourni 18 500 arbres à 48 candidats à la plantation. Ceci représente plus de 17 km de haies et 2.2 hectares de bosquets qui ont été plantés cet hiver sur 14 communes.

Pour la campagne de plantation de l'hiver 2010-2011, nous vous invitons à vous pré-inscrire en mairie ou directement auprès de Nicolas Boué, au Pays des vallons de Vilaine (au 02.99.57.08.82 ou n.boue@paysdesvallonsdevilaine.fr) avant le 30 avril 2010.

Les critères de sélection des candidats à la plantation risquent d'évoluer, mais à l'heure actuelle ils restent les mêmes :

- création ou restauration d'un maillage bocager (parcelles en zones rurales, exclusion des zones urbaines : lotissements ou zones d'activité)
- haies de 200 mètres minimum et bosquets de 50 ares maximum,
- essences locales (liste disponible)

Une fois les nouveaux critères de sélection définis, chaque candidat sera contacté pour connaître l'éligibilité de son projet. Les candidats retenus recevront la visite d'un technicien pendant l'été 2010. Les plants seront ensuite fournis par la Communauté de communes, chaque planteur devant prendre à sa charge le paillage et les travaux de plantation.

Vie des associations

PROCHAINS THÉS DANSANTS

- Mardi 20 avril :
Didier Gilbert
- Mardi 18 mai :
Jean-Pierre Rault
- Mardi 29 juin :
Jérôme Robert

Contact

Tél. 02 99 44 03 74
ou 02 99 44 13 62

Comité des fêtes



Assemblée générale du 12 février 2010. Un nouveau bureau du comité des fêtes a été élu.

PRÉSIDENTE	Maryvonne Renault
TRÉSORIÈRE	Gisèle Méril
SECRÉTAIRE	Maryvonne Renault
SECRÉTAIRE ADJOINTE	Blanche Bourgeois
MEMBRES	Marie-Reine Baillieu Jérôme Bourges Berthe Monnier Brigitte Saulnier



La nouvelle équipe du comité des fêtes envisage différents projets d'animation pour les mois à venir.

APE Association des Parents d'Elèves

LA FÊTE DE NOËL (photos page 23)

Une fois de plus, la fête de Noël a été une vraie réussite ! Les enfants, soutenus par un public toujours plus nombreux, nous ont offert un super spectacle: bravo à eux et aux enseignants pour le travail réalisé. Le Père Noël a su les remercier et sa présence a été très appréciée des petits et des grands. La formule buffet pour le repas a permis d'accueillir 100 enfants et 170 adultes. Les enfants ont ainsi pu manger tranquillement et ont eu droit, comme les plus grands, à un repas de fête.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont fait de ce jour une réussite et un grand moment de convivialité : par leur implication dans les préparatifs ainsi que le jour de la fête, par leur présence.

LE CARNAVAL

Samedi 27 mars, nous avons fêté l'arrivée du printemps en dansant,

se maquillant et immortalisant les déguisements, toujours plus délirants. Comme chaque année, Monsieur Hiver et tous ses maux sont partis en fumée pour la joie de tous.

Un grand merci à tous ceux qui ont aidé à la préparation, à l'organisation et ont fait de cet après-midi une réussite.

LES AUTRES DOSSIERS EN COURS

- La commune de Crevin a été choisie comme implantation d'un futur collège. L'APE, aux cotés de la mairie, défendra le projet de rattachement de notre commune à ce dernier.
- Nos rendez-vous avec le personnel de la cantine et un représentant de la mairie ont repris depuis le mois d'octobre (un par trimestre). Le deuxième conseil d'école de l'année scolaire a eu lieu le 26 mars. Nous tenons un compte-rendu à votre disposition si vous le souhaitez. Comme la mairie et l'école, l'APE

est un interlocuteur indispensable pour la bonne marche de notre vie scolaire

ET MAINTENANT

- Pour fêter l'arrivée de l'été, rendez-vous samedi 26 juin pour un après-midi placé sous le signe du cirque...
Vous êtes créatifs ? Vous avez des idées de stands, d'activités amusantes ou sportives ? Vous avez envie de partager votre passion du cirque ? Venez nous rejoindre avec vos idées et votre bonne humeur pour nos enfants !



Contact

Anne ROSSET
02 99 44 02 32
Ludovic BOISSEAU
02 99 44 02 13

Vous pouvez nous contacter par les boîtes aux lettres APE situées aux entrées de l'école et de la garderie ou par téléphone.

Vie des associations

Marche avec les Loups

Une nouvelle association canteloupéenne a vu le jour le 1^{er} décembre 2009. Avec ses 65 adhérents, Marche avec les Loups a pris un bon départ. Nous espérons garder le cap.

C'est avec grand plaisir que nous avons partagé la galette des rois dans une ambiance conviviale et familiale avec des adhérents qui ont répondu présents.

Nous avons profité de cette réunion pour annoncer la composition du bureau (ci-contre).

Toutes les personnes ayant envie de partager un moment agréable en prenant un bon bol d'air peuvent nous contacter. L'adhésion est de 8 euros jusqu'en Juillet

2010 ou participation 1,50 € par randonnée pour les non-adhérents.

PRÉSIDENTE	Christiane SALMAS
VICE-PRÉSIDENT	Claude JANVIER
TRÉSORIER	Jean LEVAYER
VICE-TRÉSORIER	Roger CHALAUX
SECRÉTAIRE	Annette THOUANEL
SECRÉTAIRE ADJOINTE	Rolande JANVIER

Contact

Tél. 02 99 44 03 74
ou 02 99 44 13 62



GASC GROUPEMENT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES



Vide grenier

Le groupement des associations sportives et culturelles organise un vide grenier **samedi 1er mai** dans le bourg.

2€ les 4 mètres, 1€ par mètre en plus

Restauration sur place : buvette, galettes saucisses, frites, crêpes

Pour les habitants de Chanteloup, permanence pour réservation : vendredi 9 avril de 17h à 19h et vendredi 16 avril de 17h à 19h.

Local ancienne garderie rue du Beau Soleil

**Pour tous renseignements
contacter Jean-Yves Saulnier
au 06 83 71 50 73
02 99 42 41 50**

Le bureau du GASC

Club de l'amitié



DÉJEUNER-SPECTACLE

Le 30 novembre 2009, comme chaque année, le club des aînés ruraux du canton du Sel de Bretagne a organisé sa sortie de Noël, avec les voyages Duboullay ; cette année, nous sommes allés à Louverné à un déjeuner-spectacle : entre chaque plat, 4 couples de danseurs évoluaient sur la piste : tangos, valse, paso doble, avec de belles toilettes... spectacle très applaudi. Pour le retour vers 18h, nous sommes passés par Laval, voir les illuminations, c'était magnifique ! Retour dans nos villages respectifs

en se disant à bientôt, pour de nouvelles réjouissances entre aînés.

REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le mercredi 2 décembre 2009, le Club de l'Amitié avait organisé son repas de Noël. Tous contents de se retrouver à la salle multifonctions de Chanteloup. Après les marques de sympathie, chacun prenait sa place ; c'est avec un kir que nous nous sommes souhaités bon appétit, et une agréable journée. Après un copieux repas préparé par la Petite Auberge, après des chansons et des histoires drôles, chacun a

rejoint son sport favori : soit belote ou palets jusqu'à 18h, où chacun a rejoint ses pénates.

GALETTE DES ROIS

Le mercredi 20 janvier, le Club de l'Amitié a partagé les galettes et tiré les rois, dans la bonne ambiance comme toujours. Ce fut également l'occasion de renouveler les cartes d'adhésion. Mais bien sûr, les personnes intéressées peuvent rejoindre le club toute l'année.

Adhésion : 13€.

RENCONTRES

un mercredi après-midi sur deux, salle multifonctions



Contact

Jacqueline Gendron
Tél. 02 99 44 13 85



Vie des associations



Campagn'art



Contact et réservations :

Jean-Paul Perrot
Tél. 02 99 44 11 30
campagn-art@aliceadsl.fr

THÉÂTRE DES SILENCES

Dimanche 7 mars, Campagn'art a reçu le « Théâtre des silences » qui présentait un spectacle tout public de mime et de clown.

Ce spectacle avait obtenu le prix du public au festival de spectacles pour enfants « Mim'off » à Périgueux en 2009.

« Moi et ... elle », deux personnages aux caractères opposés, ont proposé deux façons de voir la vie, la relation aux autres et ont captivé les enfants (et les plus grands) avec des gestes justes et expressifs, une économie de mots, beaucoup de poésie et d'humour. Elles ont su intégrer les interventions des enfants du public qui se sont vite investis dans cette fable.

Un beau spectacle à regarder, un

moment chaleureux pour cette froide journée d'hiver.

GRUPE VOCAL

Le groupe vocal a pris sa vitesse de croisière : et de mardi en mardi, des « Frères Jacques » à Gainsbourg, Christophe (notre chef de chœur) a réussi à faire sonner cet ensemble constitué principalement de débutants en la matière.

Les séances ont lieu un mardi sur deux, ce qui permet de ne pas être trop « pris ». Elles se déroulent dans la salle de motricité de l'école maternelle. Elles durent environ deux heures, de 20 h 30 à 22 h 30, mais, comme pour les cordes vocales, la souplesse est de rigueur : des fois on termine plus tôt, d'autres fois... plus tard.

Plus d'une vingtaine de chanteurs et de chanteuses font partie du groupe.

Une commune voisine, Bourgbarré a déjà pris contact avec nous pour une petite prestation lors de leur fête de la musique, le 18 juin. Si vous souhaitez, nous voir... et nous entendre, vous pourrez le faire aux environs de 18 h 30.

Dans la mesure où nous espérons continuer cette activité l'an prochain, ce moment peut être l'occasion pour prendre contact avec nous.

«LOUP-TRANS»

La Compagnie «Loup-trans» continue ses représentations à travers le département : Saint Germain sur Ille, Breteil, Bourgbarré et participera au festival de théâtre de Josselin.

«TROUPINETTE»

La «Troupinette», quant à elle s'est remise au travail pour préparer une nouvelle pièce.

L'équipe de Campagn'art

A NOTER

Vous pouvez dès à présent noter la date de « Chante avec les loups » qui aura lieu le samedi 12 juin.



Ensemble pour le peuple roumain

A VOS AGENDAS !

"Ensemble pour le Peuple Roumain" organise un repas concert (cochon grillé) au terrain de foot le samedi 26 juin 2010. Venez nombreux !



Office des Sports Cantonal

L'office des sports du canton « Le Sel de Bretagne » a pour mission d'optimiser le développement du sport. L'objectif est de promouvoir une diversité de sports, qu'ils soient individuels ou d'équipe, en direction de différents publics. C'est aussi harmoniser et mutualiser les moyens.

RUBRIQUE SPORT

- Adresse mail de l'office : osc-leseldebretagne@orange.fr
- Contact : 06 78 07 89 49

Référent à Chanteloup,
Isabelle TRICOIRE,
tél : 02 99 44 02 13
Adresse mail :
isabelle.tricoire@free.fr

VACANCES DE FÉVRIER

Les animations des vacances de février ont eu lieu les 15, 16 et 17 février. Sur cette période les 45 enfants inscrits ont pu pratiquer le judo, s'initier aux activités du cirque, la 3^{ème} journée était consacrée à un tournoi au soccer (football en salle).

VACANCES D'AVRIL

Les animations des vacances d'avril se dérouleront les 12, 13 et 14 avril, les enfants pourront découvrir l'escrime et le Gouren (lutte bretonne), le 3^{ème} jour sera consacré aux sports nautiques, voile et canoë à Bain-de-Bretagne.

• Tarifs :

- 8-11 ans : les 12,13 et 14 avril : 30€
- 12-16 ans : 13 avril, journée nautique : 12€ .

Les fiches d'inscriptions sont disponibles dans les commerces et sur le site de la commune.

L'OFFICE EST SUR LE NET

Nous vous rappelons que le calendrier des activités sur l'année ainsi que les formulaires d'inscription aux animations et/ou manifestations sont à votre disposition à la Mairie et dans vos commerces au format papier ou disponible pour téléchargement sur Internet soit sur le site de la communauté de communes : www.moyennevilaine-

semnon.fr ou sur le site de la Mairie : www.chanteloup35.fr .

MANIFESTATION DE RANDO VTT ET COURSE À PIED

Le dimanche 30 mai avec le partenariat de la section course à pied du Petit Fougeray. Cette année le départ et l'arrivée se dérouleront au Petit Fougeray.

Parcours VTT 30 et 40 km, course à Pieds 10 km

Parcours accessible à tous.

Renseignements auprès de ...

Contact : Yann LEMASSON,
Educateur sportif cantonal

Tél : 06 78 07 89 49

Courriel : osc-leseldebretagne@orange.fr



Les palétistes

ENTRAINEMENTS

si vous souhaitez pratiquer le palet venez nous rejoindre lors des entraînements le vendredi soir de 19h30 à 21h30 à l'ancienne garderie rue du Beau soleil

Contact

Saulnier Jean-yves
02 99 42 41 50
06 83 71 50 73

Adhésion : 10 €

DATES À RETENIR

- SAMEDI 18 AVRIL

CONCOURS DE PALETS COMMUNAL

salle des sports, inscriptions à partir de 14h, tirage 14h30

- 14h30 : concours adultes et féminines 1 joueur 4 palets

Trophée + bons d'achats

- 14h30 : concours enfants 1 joueur 4 palets, engagement 2 €

Coupes + lots - Buvette, crêpes et boissons chaudes

- SAMEDI 19 JUIN À ORGÈRES 14H

INTER CLUB ORGÈRES, CHANTELoup, BOURGBARRÉ, NOYAL CHATILLON, VERN SUR SEICHE

- SAMEDI 31 JUILLET ET DIMANCHE 1^{ER} AOÛT

CONCOURS DE PALETS RÉGIONAL

Terrain des sports

Vie des associations

Union Sportive

Nous voilà arrivés en mars, à un mois de la fin de saison et aux débuts des tournois sportifs, et aussi des AG. C'est également la période des bilans, pour l'US, voici quelques unes de nos actions : intervention auprès de la mairie pour :

- l'évacuation des arbres qui se trouvaient en travers du chemin menant au terrain des sports,
- la réparation des petits buts,
- la réalisation de placards au terrain des sports et à la salle multifonction pour les sections foot et gym,
- des aménagements supplémentaires à la salle des sports (travaux qui seront réalisés lors de la rénovation de la salle).

L'US remercie tous les bénévoles qui font vivre nos sections sportives mais aussi les supporters et les parents qui amènent nos jeunes sportifs qui, sans eux, nous ne pourrions pas exister.

GALETTE DES ROIS

Le samedi 31 janvier 2010 s'est déroulée la traditionnelle galette des rois de l'union sportive de Chanteloup à la salle multifonctions. Cette année fut une fin d'après-midi cordiale et amicale et l'occasion, pour tous, petits et grands, de se rencontrer et se connaître malgré les disciplines différentes que nous pouvons trouver au sein de l'union sportive qui contient 8 sections

(football, basket, volley, tennis, tennis de table, badminton, yoga, gym). La tombola gratuite pour les enfants a fait quelques heureux.

RÉUNION US

Samedi 27 mars 2010 à 10 h 00 salle au dessus de la mairie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de l'US se tiendra le samedi 3 juillet 2010 à 10h à la salle au dessus de la mairie.

Nous vous souhaitons une bonne fin de saison avec les meilleurs résultats sportifs possibles.

Le Président US
Louis MONREAL

La secrétaire US
Cécile GENDRON



Notre secrétaire Céline, pleine de bonnes intentions



Les lots de la tombola



Les convives



Contacts

Franck DIVET
(Président)
02 99 44 04 86

Nathalie PELISSOU
(Secrétaire)
02 99 44 17 49

Jennifer DIVET
(Secrétaire Détente)
02 99 44 04 86

Email
chanteloupbasket@laposte.net
Site web
www.chanteloup-basket.org

DATES À RETENIR

4,5 et 6 juin 2010
TOURNOIS
DE BASKET

14 juin à 20h00
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

DATES À RETENIR

3 avril
Soirée paëlla

25 avril
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE JEUNES,

15 mai
TOURNOIS U11 ET U13,

21 mai
TOURNOI VÉTÉRANS,

29 mai
ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE

30 mai
JOURNÉE NATIONALE
DES DÉBUTANTS

Basket-Ball

POINT SUR LA SAISON

Mini-poussines : nos jeunes joueuses se donnent à fond. Elles ne lâchent rien. Elles sont en milieu de classement grâce à une bonne défense.

Poussines : les poussines redémarrent le championnat en division 1 grâce à d'excellents résultats.

Poussins-mixtes : l'équipe reprend le championnat en division 2. Dans une poule plus équilibrée qu'en 1ère phase. Cette nouvelle donne va permettre aux attaquants de concrétiser au panier.

Minimes Filles 1 : Les minimes 1 se maintiennent en division 2. L'effectif réduit rend la reprise difficile. Les matchs sont bien disputés, bonne attaque. Ces filles ont de la ressource.

Minimes Filles 2 : l'équipe 2 est passée en division 3 et se place en 3^{ème} position grâce à de bons résultats. Cela leur permet de gagner en confiance et

d'oser.

Cadettes : la 2^{ème} phase a bien démarré pour les cadettes qui sont pour le moment 1ères de leur groupe. Meilleure attaque et meilleure défense.

Détente : de nombreux matches gagnés lors de rencontres organisées avec les clubs, et ce toujours dans la joie et la bonne humeur.

TOURNOI À CHANTELOUP

Comme chaque année, nous organisons notre tournoi qui commence par une soirée dédiée au basket sénior détente : tournoi entre clubs et paëlla dans une ambiance conviviale. Le samedi et le dimanche, c'est au tour de nos jeunes joueurs de se faire plaisir. Que vous soyez amateur de basket ou simple spectateur, venez les encourager !

TOURNOIS AUTRES CLUBS

Pendant les mois de mai



et juin, des tournois vont avoir lieu. C'est l'occasion pour nos joueurs de se mesurer à de nombreux clubs sur toute la journée. Une date importante : le 1^{er} mai à Janzé, tournoi du Comité d'Ille et Vilaine de Basket-ball. Des milliers de joueurs, des clubs de tous les départements.

MATCH À L'AVENIR DE RENNES EN NATIONALE 1

Notre club soutient les joueuses de l'Avenir de

Rennes qui évoluent en Nationale 1. Le 24 avril, Rennes rencontre Nice à 20h. Nous organisons un départ groupé près de la mairie. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur notre site web : www.chanteloup-basket.org. Nous vous garantissons une bonne soirée !

• Prix 2€ par adulte ;
gratuit pour les moins de 16 ans.



Football



FIN DE CHAMPIONNAT

Nous voilà arrivés à la veille de la fin du championnat 2009/2010 après une période très difficile, suite aux intempéries multiples et répétées, avec tous ces matchs remis par décision du District de football ou par arrêté municipal. Notre

championnat senior se voit finir le 23 mai jour où était programmé notre tournoi. Cette année, seuls nos jeunes et nos vétérans verront leurs tournois se réaliser.

Un grand merci à tous nos bénévoles, aux sponsors, aux parents,

aux supporters et aux joueurs de tout âge.

Le bureau de Football vous souhaite à tous une très bonne fin de saison.

Le Président Louis Montréal
06 21 08 40 29

Vie des associations



Section Gymnastique



Très belle rentrée 2009/2010, 56 adhérentes à ce jour; notre animatrice sportive Karine nous propose des cours variés et très toniques ! Pour celles qui le désirent vous pouvez nous rejoindre, il en est encore temps nous ne sommes qu'à la moitié de la saison..

A cette occasion , je vous en rappelle les modalités : il faut vous munir d'un certificat médical et d'une attestation d'assurance (responsabilité civile), d'une serviette de toilette, d'une bouteille d'eau.

Deux créneaux horaires vous sont proposés : 18 H 45 - 20 H 15 ou 20 H 30 - 22 H . Tarif : 35 euros. Vous bénéficiez de 2 cours d'essai.

Contact

Margot REMEUR
02 99 44 00 96
fabrice.remeur0810@orange.fr

Volley-Ball



CHAMPIONNAT

La saison se poursuit malgré les difficultés que nous rencontrons : effectif un peu juste et encore des blessés dès les premiers matchs.

A mi-saison, l'équipe Détente Sport n'a réussi qu'à remporter deux victoires mais elle poursuit ses efforts, cependant l'équipe Détente Loisir n'a perdu qu'un seul match depuis le début de saison grâce en parti à de nouveaux licenciés motivés et qui progressent vite.

VIE DU CLUB

Nous tenons à vous rappeler que nous organisons, comme chaque année, no-

tre tournoi détente (ouvert à tous). Celui-ci aura lieu le **VENDREDI 28 MAI 2010** à la salle des sports de Chanteloup. Il s'agit d'un tournoi mixte avec la présence obligatoire minimum d'un homme ou d'une femme par équipe. Attention! Le nombre d'équipes se limite à 18.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous ...



Contact

Jean-Michel LE GUERN
jmleguern@yahoo.fr
06.15.47.25.88

Cécile GENDRON
bclbgen@hotmail.fr
cecilegen@hotmail.fr



Tennis



L'US Tennis Détente compte actuellement 40 adhérents dont 24 enfants et 16 adultes. Les activités proposées sont les suivantes :

• DES ATELIERS ENFANTS

De 6 à 15 ans en présence d'un éducateur sportif. Les séances ont lieu tous les lundis de 16h45 à 19h45 sur 3 créneaux d'une heure.

• Cotisation : 35 €, 20 € à partir du 2ème enfant

A chaque fin de trimestre, les efforts et progrès des enfants sont mis en avant au travers d'un mini-tournoi, suivi d'un goûter et de l'indispensable remise de lots. Une première rencontre a eu lieu le lundi 14 décembre, avant les vacances de Noël. La seconde aura lieu sur le dernier cours de l'année le lundi 7 juin 2010 (avant fermeture de la salle de sports pour démarrage des travaux).

• POUR LES ADULTES

La possibilité pour les adultes d'améliorer leurs gestes en participant à des cours le samedi matin, 2 fois par mois de 10h00 à 13h00 sur 3 créneaux d'une heure.

• Cotisation : 65 €, pour 17 séances d'une heure

• EN LOISIRS

-> la possibilité de pratiquer le tennis avec des amis ou en famille en toute liberté le week-end.

• Adhésion individuelle : 15 €

• Adhésion familiale (2 adultes + 2 enfants) : 20 €

MANIFESTATIONS

Trois manifestations ont été planifiées pour cette année sportive 2009-2010 déjà bien engagée :

• les rencontres hivernales : tournoi interne au club qui a eu lieu le samedi 17 janvier 2010. Adultes et Enfants sont venus armés de leur bonne humeur et de leur raquette pour se mesurer sur 10 points à des adversaires motivés. Rencontres en simple mais aussi en double et double mixte : homme / femme et adulte / enfant.

• les rencontres de printemps qui auront lieu le dimanche 30 mai dans la Salle des Sports de Chanteloup.

• le repas de fin d'année prévu le vendredi 4 juin 2010. Le thème retenue cette année est « cochon grillé ».

Nous vous invitons à remplir les feuilles d'inscription affichées dans la salle de sports

Devant la progression du nombre d'adhérents et l'évolution croissante du nombre des enfants sur les ateliers du lundi, nous étudions en collaboration avec la mairie la possibilité d'aménager un terrain de tennis extérieur. Le terrain de tennis situé à côté du terrain de football est tout à fait inutilisable et ne nous permet pas de compléter les créneaux dont nous disposons d'ores et déjà dans la salle de sports.

Si vous avez des suggestions, remarques ou si vous souhaitez apporter des commentaires sur le déroulement de la saison (tennis enfant, adulte, créneau, etc ..), nous vous invitons à venir participer à la prochaine AG du tennis qui aura lieu le vendredi 28 mai 2010 à 19h30.

L'ensemble du bureau est à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

A très bientôt !

Le bureau.

Le nouveau bureau SAISON 2009/2010

PRÉSIDENTE	Isabelle TRICOIRE	02 99 44 02 13	isabelle.tricoire@free.fr
SECRÉTAIRE	Cécile ENOND	02 99 44 06 65	enond.michel@wanadoo.fr
TRÉSORIÈRE	Séverine TRINQUET	02 99 44 73 43	trinquet.severine@wanadoo.fr
MEMBRE	Christopher MALLET	02 99 44 73 43	christopher.mallet@wanadoo.fr
MEMBRE D'HONNEUR	Laure GRIVART	02 99 44 19 40	laure.grivart@free.fr



Près de chez vous, des professionnels à votre service...

BÂTIMENT, IMMOBILIER, ENVIRONNEMENT			
ACTION BÂTI SERVICES Fabrice Remeur	Entreprise de rénovation isolation, menuiserie, sols...	Le Rocher	02 99 44 19 74 06 70 18 01 72
ALLIANCE CPS	Chauffage Plomberie Sanitaire neuf, rénovation et dépannage	5 rue des Calvaires	02 99 44 12 18 06 85 39 11 86
ARCH'ECO	Permis de construire, suivi de chantier	4 rue du Vieux Bourg	02 99 44 04 53 mel archeco@orange.fr
BIEN VIVRE AVEC L'EAU Pascal Baslé	Travaux d'aménagements extérieurs : phyto- épuration, baignade biologique, saunas	Le Rocher	02 99 44 18 86 basle.pascal@wanadoo.fr http://pascal-basle.com
JEAN-YVES BOULANGER	Immobilier, achat-vente-location, estimation	Le Riffray	02 99 44 00 98 06 22 43 91 16
DOMINIQUE BOULARD	Menuiserie Ebénisterie aménagement, restauration d'ancien	Pouez	02 99 44 07 94
G MÉTAL	Serrurerie métallerie, démolition, désamiantage	Les Quatre Routes	02 99 44 17 44 06 47 17 03 99
ECO FILTRE R. Lassay	Traitement et économie de l'eau	Les Fontenelles	02 99 44 04 82 eco-filtres.x@neuf.fr
MAÇONNERIE 2000 Pascal Malidor	Maçonnerie générale	Les Fontenelles	02 99 44 14 77 06 21 02 10 34
TECHNI-TUBES Sylvain Névoit	Plomberie-Chauffage-énergies renouvela- bles, tuyauterie acier & inox	Launay	02 99 44 14 64 06 18 24 54 36
1000 TY SERVICES Nathan Corgne	Travaux d'aménagement et d'amélioration de l'habitat : portes, fenêtres, parquets...	Le Riffray	02 99 47 07 89 06 63 39 86 65
CHRISTOPHE RENAULT	Electricité générale, neuf et rénovation, pré-câblage informatique	Le Riffray	02 99 47 05 32 06 83 44 53 67
COMMERCES DE PROXIMITÉ, GASTRONOMIE, TOURISME			
C' POUR PL'HAIR	Coiffure mixte, ouvert du mardi au samedi	3 rue des Calvaires	02 99 44 16 10
CHANTELOUP TAXI Marilyne Nivet	Taxi, 24h/24 7j/7		06 98 88 12 13
GARAGE HERVÉ MASSON	Garagiste, véhicules neufs et occasions	La Closelle	02 99 44 03 29
LE MANOIR DU FRESCHÉ	Gîte, chambres d'hôte	7 rue du Fresché	02 99 44 07 70 06 80 63 77 87
MICROSPHERE	Multimédia, électroménager, vin, gastronomie	Le Bois Régnier	02 99 44 19 58 mel microsphere2@orange.fr www.microsphere2.com
MON P'TIT LOUP-BAR	Bar Tabac Presse, cadeaux, photocopies, retrait C.A. & CMB	Rue de Bellevue	02 99 44 00 46
LA P'TITE AUBERGE	Restaurant Bar, Traiteur, Pizzas à emporter	Rue du Vieux Bourg	02 99 44 13 49
BARBARA ET FRANCK RAFFESTIN	Boulangerie Pâtisserie, Viennoiseries, Réductions	Rue du Vieux Bourg	02 99 44 18 42
LES SAULES / LE FUMOIR DE LA CLOSELLE	Conserves artisanales : Foies gras, magrets, confits, saumon fumé	La Closelle	02 99 44 10 65
PHOTOGRAPHIE, GRAPHISME, COMMUNICATION			
THIERRY LAFERRIÈRE	Photographe	Les Quatre Routes	06 08 71 74 79 http://au-fil-du-vent.over-blog.net/
PIERRE ONNILLION	Infographie, développement internet	Les Quatre Routes	02 99 44 07 42
DE PROFESSIONNELS À PROFESSIONNELS			
GILBERT CARADEC	Transport de marchandises	12 rue de Bellevue	02 99 44 01 07
PENSIONS POUR ANIMAUX			
CHENIL PENSION DE LA PORTE DE BRETAGNE	Pension pour chiens	Les Fontenelles	02 99 44 04 77
ECURIES DE LA JUSTIÈRE	Pension pour chevaux	La Justière	02 99 44 14 79
SANTÉ			
PATRICIA CHAIGNEAU ET CAROLINE PÉCHEUX	Psychologues, entretiens individuels et familiaux	Les Quatre Routes	02 99 44 14 21
LABORATOIRE GRIV'ART PROTHÈSE	Prothésiste dentaire	1 impasse de Bellevue	02 99 44 19 40 06 67 07 99 12

Cette liste regroupe les professionnels exerçant leur activité principale sur Chanteloup La parution sur cette liste est gratuite. Pour tous renseignements, s'adresser en mairie ou écrire à echos.chanteloup@yahoo.fr (commission communication).

2009

FÊTE DE NOËL
À L'ÉCOLE





BASKET



*Salle des sports de
CHANTELOUP*

TOURNOIS de Juin 2010

Entrée gratuite
Buvette, restauration...
sur place

Vendredi 4 juin (en soirée)
*Seniors détente mixte
avec paëlla**

Samedi 5 juin (après-midi)
*Benjamines matin
Minimes Filles - Cadettes*

Dimanche 6 juin
*Mini-poussins - Mini-poussines
matin
Poussines - Poussins
après-midi*

+500 *basketteurs/basketteuses
attendus!*

** Repas Paëlla sur inscription
au 02 99 44 17 49 avant le 22 mai 2010
13 euros par personne
Repas servi à la fin du tournoi vers 23h.*